

## Relevé de décision

### Plénière du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur

Mardi 8 octobre 2024 à 19h - Espace Paris Jeunes Belleville, 4 rue Louis Bonnet

---

Rappel de l'ordre du jour

- I. Présentation du Groupe d'Animation et leurs fonctions
- II. Présentation des Ateliers Thématiques et Restitution de leurs projets
- III. Présentation de leurs nouveaux projets et Appel à participation aux ateliers
- IV. Sujets liés au quartier à l'intention des élus et invités
- V. Budget d'Investissement
- VI. La parole est à vous

Pot convivial

---

**Joëlle MOREL**, adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants.

#### I) Le groupe d'animation se présente.

La responsable de l'Espace Paris Jeunes (EPJ) présente le lieu et annonce sa volonté de développer des partenariats avec le conseil de quartier et les jeunes du quartier, notamment à travers des ateliers sur la citoyenneté.

**Jean-Pierre CORSIA**, adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective se déclare favorable à l'expérimentation de ces ateliers, en insistant sur l'importance de la mixité filles-garçons.

#### II) Présentation des Ateliers Thématiques et Restitution des projets

Pour chaque atelier, un des membres prend la parole pour restituer le travail du groupe.

##### Atelier Vivre ensemble

Retour en image sur la fête des mamans belleilloises et remerciements à l'ensemble des acteurs du quartier ayant participé au bon déroulement de cet évènement.

##### Atelier Cadre de Vie

Deux membres de l'atelier cadre de vie annoncent les deux nouvelles co-référentes de l'atelier et font un récapitulatif des actions menées.

- Des précisions sont apportées concernant les projets de végétalisation.
- Une conseillère de quartier soulève des problèmes de propreté : déchets, absence de poubelles, manque d'espaces pour les chiens, notamment avenue de la République. Elle suggère de contacter G. MOREAU, adjoint au Maire chargé de l'alimentation durable, de la condition animale et de la propreté.
- Un incident est signalé avec l'agression d'un représentant d'une association par un patron de bar. L'atelier s'est mobilisé et un dossier est ouvert en mairie.

**Joëlle MOREL**, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, propose d'organiser prochainement une rencontre avec l'association des commerçants du quartier pour discuter de ce sujet.

- Les conseillers de quartier annoncent l'abandon du projet de construction au 129 rue du Chemin Vert et en sont très satisfaits.
- Des conseillers de quartiers évoquent les problématiques rencontrées en marge des distributions alimentaires des Restos du Cœur passage de Ménilmontant

### III) Projets à venir et appel à participation aux ateliers

L'atelier vivre ensemble souhaite avec L'EPJ, créer un conseil jeune citoyen.

### IV) Sujets liés au quartier à l'intention des élus et invités

Un hommage est rendu à Geneviève Gazeau et Louis Amont. Un vœu pour poser une plaque commémorative pour G. Gazeau est proposé et est adopté à l'unanimité

Une habitante prend la parole pour évoquer la situation de l'ancienne gardienne du Collège Lucie et Raymond Aubrac qui s'est retrouvée en situation de rue, ne pouvant plus bénéficier du logement situé dans le collège depuis sa retraite. Elle sollicite le soutien des habitants du quartier. Une pétition est distribuée et elle mentionne le fait que cette dame est en attente d'une réponse de la Mairie.

**Jean-Pierre CORSIA**, adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective rappelle le contexte de cette expulsion. La personne concernée a été reçue par **Adrien TIBERTI**, adjoint au Maire chargé du logement et de l'habitat, et la mairie est mobilisée pour trouver une solution.

NB : Depuis la plénière, une solution d'hébergement dans le 11<sup>e</sup> a été proposée à cette dame par la Ville de Paris.

**Chloé SAGASPE**, conseillère d'arrondissement déléguée à la transition écologique, au Plan Climat, à l'eau et à l'énergie, présente le Festival Belleville Durable et Solidaire qui aura lieu le 12 novembre, impliquant les mairies des 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

Une habitante demande des solutions pour avoir une offre sportive suffisante dans le quartier suite notamment à l'incendie qui a détruit le gymnase Berlemont lors des émeutes de 2022. Par ailleurs, elle indique que les agrès rue de la Fontaine au Roi ont été enlevés et se demande pourquoi.

L'atelier Cadre de Vie répond qu'il suit bien ce dossier.

La directrice de l'EPJ confirme la forte demande des jeunes et appuie la nécessité de trouver des solutions avec un créneau en semaine dans le quartier.

**Joëlle MOREL**, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, reconnaît la problématique et propose, compte tenu de la densité du quartier, de travailler à l'ouverture du gymnase du lycée Voltaire le week-end. Cette proposition provoque de l'enthousiasme.

La circulation Avenue Parmentier et ensuite évoquée par une habitante. Elle insiste sur la nécessité de fluidifier la circulation.

Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur précise qu'une réunion a eu lieu la veille sur ce sujet, dont le compte rendu est disponible sur le site de la mairie.

## V) Votes sur les Dépenses d'Investissement

Les propositions suivantes ont été soumises au vote et adoptées :

- Barnum (600€) : 16 pour, 0 contre, 4 abstentions.
- Baby-foot (1400€): 17 pour, 1 contre, 3 abstentions.
- Scène (2000€) : 18 pour, 0 contre, 2 abstentions.
- Triporteur (5500€): 20 pour, 0 contre, 0 abstention.

## VI) La parole est à vous

Un habitant signale des problèmes d'incivilités, d'exhibitionnisme, de sécurité et de propreté rue Saint-Maur, attribués à des personnes sans-abri. Malgré les interventions de la police et le nettoyage de la voirie, la situation perdure.

Un autre habitant dénonce les terrasses illégales et celles autorisées mais dépassant largement les dimensions réglementaires. Il interroge sur les actions entreprises par la mairie.

**Joëlle MOREL**, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, informe qu'une procédure d'occupation illicite est en cours. Elle encourage les habitants à continuer de faire remonter les informations et à mobiliser les élus.

Concernant les terrasses, elle reconnaît que cela constitue un véritable sujet de préoccupation et qu'il y a un besoin de régulation des bars dans le quartier. Elle propose un bilan annuel des terrasses estivales avec les conseils de quartier et les associations de commerçants pour évaluer l'évolution de la situation.

Un habitant : "Oui mais les chiffres seront biaisés au vu du nombre de terrasses illégales."

Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, admet cette possibilité mais estime que cela constitue une base de travail pour analyser les évolutions d'année en année.

Clôture de la plénière par le groupe d'animation et pot amical !